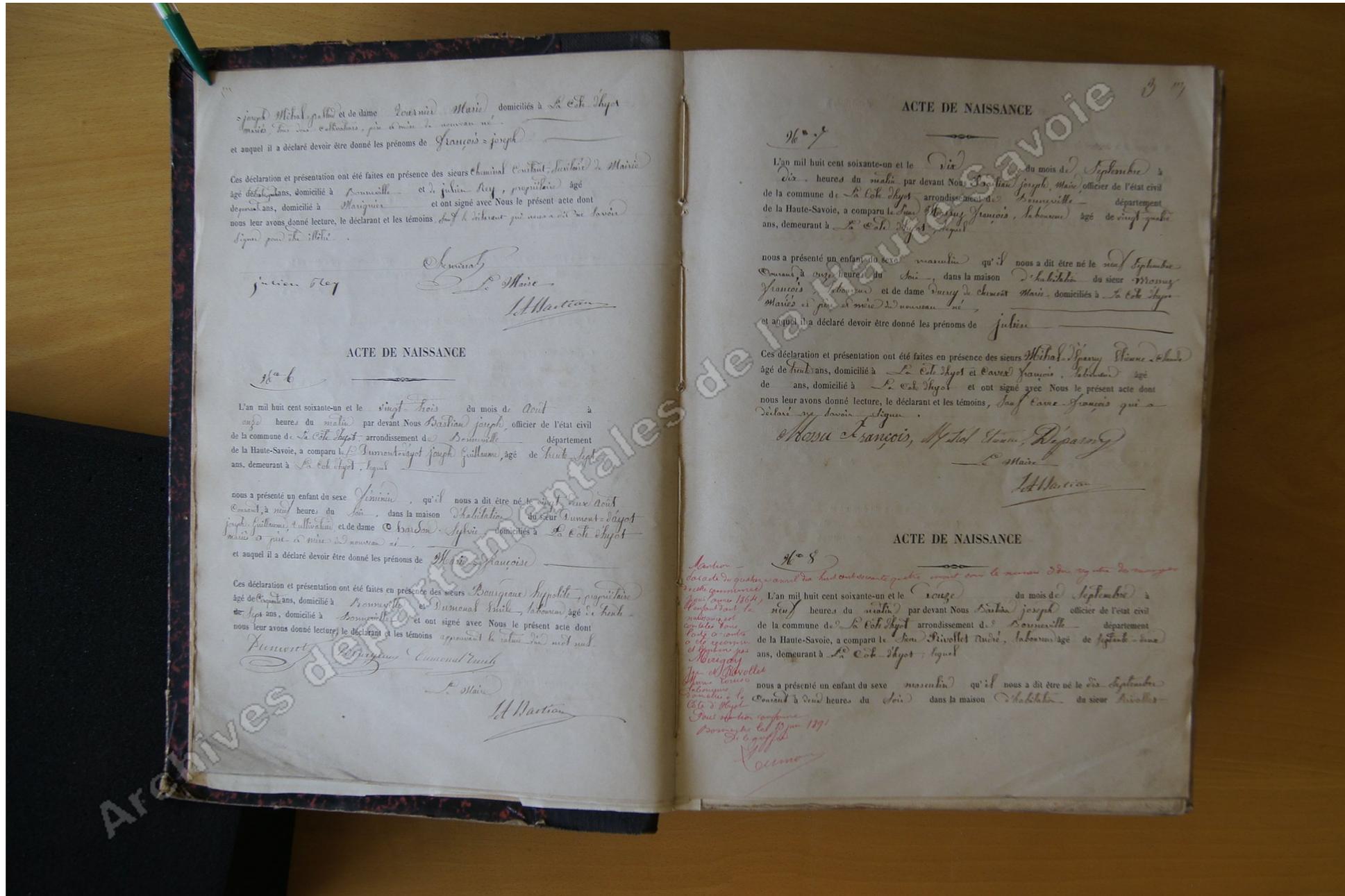


Archives départementales de la Haute-Savoie

LA CÔTE-D'HYOT - Cote AD 74 - AD74 1500-1900



Joseph Michel, père et de dame Louise Marie, domiciliés à La Côte d'Hyot
 et auquel il a déclaré devoir être donné les prénoms de François-Joseph

Ces déclarations et présentations ont été faites en présence des sieurs Emmanuel Courant, habitant de la Mairie
 âgé de 45 ans, domicilié à Bonneville et de Julien Rey, propriétaire âgé
 de 40 ans, domicilié à Marignin et ont signé avec Nous le présent acte dont
 nous leur avons donné lecture, le déclarant et les témoins, sans le faire voir qui nous a dit ne savoir
 signer pour être illégitime.

Julien Rey
 Emmanuel Courant
 Le Maire
 H. Martion

ACTE DE NAISSANCE

L'an mil huit cent soixante-un et le vingt-trois du mois de août à
 cinq heures du matin par devant Nous Alexandre Joseph, officier de l'état civil
 de la commune de La Côte d'Hyot, arrondissement de Bonneville, département
 de la Haute-Savoie, a comparu le sieur Dumont-Jacques, âgé de trente-sept
 ans, demeurant à La Côte d'Hyot, lequel

nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt-trois août
 Courant à cinq heures du soir, dans la maison habitée du sieur Dumont-Jacques
 épouse de Louise Marie, domiciliés à La Côte d'Hyot
 et auquel il a déclaré devoir être donné les prénoms de Marie-Françoise

Ces déclarations et présentations ont été faites en présence des sieurs Bourgeois-Supplète, propriétaire
 âgé de 45 ans, domicilié à Bonneville et de Emmanuel Michel, laboureur, âgé de trente
 ans, domicilié à Bonneville et ont signé avec Nous le présent acte dont
 nous leur avons donné lecture, le déclarant et les témoins, sans le faire voir qui nous a dit ne savoir
 signer pour être illégitime.

Bourgeois-Supplète
 Emmanuel Michel
 Le Maire
 H. Martion

ACTE DE NAISSANCE

L'an mil huit cent soixante-un et le six du mois de septembre à
 dix heures du matin par devant Nous Joseph, Maire, officier de l'état civil
 de la commune de La Côte d'Hyot, arrondissement de Bonneville, département
 de la Haute-Savoie, a comparu le sieur François-Joseph, laboureur, âgé de vingt-neuf
 ans, demeurant à La Côte d'Hyot, lequel

nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le six septembre
 Courant à dix heures du soir, dans la maison habitée du sieur François-Joseph
 épouse de Louise Marie, domiciliés à La Côte d'Hyot
 et auquel il a déclaré devoir être donné les prénoms de Julien

Ces déclarations et présentations ont été faites en présence des sieurs Michel-Jacques, habitant de la commune
 âgé de trente ans, domicilié à La Côte d'Hyot et de Charles François, habitant, âgé
 de ans, domicilié à La Côte d'Hyot et ont signé avec Nous le présent acte dont
 nous leur avons donné lecture, le déclarant et les témoins, sans le faire voir qui nous a dit ne savoir
 signer pour être illégitime.

Michel-Jacques
 Charles François
 Le Maire
 H. Martion

ACTE DE NAISSANCE

L'an mil huit cent soixante-un et le onze du mois de septembre à
 neuf heures du matin par devant Nous Antoine Joseph, officier de l'état civil
 de la commune de La Côte d'Hyot, arrondissement de Bonneville, département
 de la Haute-Savoie, a comparu le sieur Rivolle-Antoine, laboureur, âgé de vingt-neuf
 ans, demeurant à La Côte d'Hyot, lequel

nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le six septembre
 Courant à deux heures du soir, dans la maison habitée du sieur Rivolle-Antoine
 épouse de Louise Marie, domiciliés à La Côte d'Hyot
 et auquel il a déclaré devoir être donné les prénoms de Julien

Rivolle-Antoine
 Louise Marie
 Le Maire
 H. Martion